L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]DI MATIN, 23 DÉCEMBRE.

FEUILLETON.

MARCOF LE MALOUIN

PAR

ERNEST CAPENDU.

PREMIÈRE PARTIE.

LES PROMIS DE FOUESNAN.

VIII.

LE MARCHÉ.

[illegible]le, continua le chevalier. Que [illegible] soit coupable ou non, là n'est [illegible] question.

[illegible] mettez-moi d'achever.

[illegible] les deux.... comment dirais-je? [illegible] amants, puisque vous le voulez [illegible], ayant pris d'avance toutes [illegible] sures, attendaient une nuit favo[illegible] accomplir leur projet.

[illegible] ne savaient pas, qu'instruit de tout, [illegible] faisiez épier, et que vous atten[illegible] moment d'agir....

[illegible], la nuit où la fuite devait avoir [illegible] trouvèrent-ils sur leur passage, [illegible] baron tira son épée; Marie-Augus[illegible] [illegible] nouit.

[illegible] vous connaissaient pas enco[illegible]

[illegible] emportâtes votre femme dans [illegible] en priant le baron de vous sui[illegible]

[illegible] gentilhomme, sommé par vous au [illegible] son honneur, obéit.

[illegible] pardon, fit le chevalier en s'inter[illegible], j'oubliais, pour la clarté de ce [illegible] suivre, de mentionner ici que votre [illegible] avait eu lieu sur les terres mêmes [illegible], et que les témoins d'usage [illegible] seuls à la cérémonie....

[illegible] le comte de Fougueray qui l'a[illegible] ainsi, répondit le marquis.

[illegible] empresse de le reconnaître, ajou[illegible] en s'inclinant. Continuez, che[illegible]

[illegible] moi seul qui continuerai! s'écria [illegible]

[illegible] moi tous deux à votre tour, [illegible] je tins entre mes mains la mi[illegible] qui avait déshonoré mon nom et [illegible] complice, ma première pensée [illegible] tuer tous les deux.

[illegible] pendant j'hésitai!........ Mon mé[illegible] pour cette femme était tellement [illegible] que ma main dédaigna de verser [illegible]

[illegible] j'avais mieux à faire!

[illegible] était fort ingénieux ce que [illegible] trouvé, fit observer le comte [illegible] nant coquettement la dentelle [illegible] abot.

[illegible] cette scène est encore présente [illegible] comme si elle venait d'avoir [illegible] instant même, continua le mar[illegible] paraître avoir entendu l'obser[illegible] de son singulier beau-frère.

Marie-Augustine était la couchée sur [illegible]; car c'est dans cette salle [illegible] avais amenée avec son complice. [illegible] était précisément celui sur [illegible] vous êtes assis, chevalier.

[illegible] baron d'Audierne, debout devant [illegible] attendait mes ordres, et je suis con[illegible] qu'il se croyait en ce moment bien [illegible] sa dernière heure.

[illegible] que votre sœur revint à elle j'ap[illegible] mes gens; tous, sans exception: [illegible] maître d'hôtel jusqu'à mon [illegible] valet de chiens.

[illegible], désignant du geste Marie Au[illegible] que l'incertitude et l'épouvante [illegible] muette et à demi-morte:

[illegible] Mes amis, m'écriai-je, vous voyez [illegible] femme que, jusqu'ici, vous avez cru [illegible] de votre respect parce que vous pen[illegible] qu'elle portait mon nom! Eh bien! [illegible] vous avais trompés. Cette fille n'a ja[illegible] ma femme légitime!.... Elle n'[illegible] ma maîtresse jadis, comme elle [illegible] d'hui celle du baron d'Audierne, [illegible] loyal et fidèle. Si je parle ainsi [illegible] vous tous, c'est que comme j'ai [illegible] une faute en vous faisant honorer [illegible] misérable créature, je me devais à [illegible], et je vous devais à vous aussi, [illegible] publiquement la vérité tout en[illegible]. Maintenant, monsieur le baron [illegible] emmener sa maîtresse à laquelle je [illegible] et que je lui abandonne....

[illegible] heure après, ajouta le marquis, [illegible] Augustine partait avec son amant.

[illegible] vous, mon cher ami, interrompit le [illegible] vous qui aviez pris au sérieux votre [illegible] ingénieuse invention, vous vous [illegible] aller un bon cheval le soir même, [illegible] gagnez au galop la route de Fou[illegible] bien décidé à changer en réalité [illegible] dont vous veniez très spirituelle[illegible] de faire part à vos domestiques.

[illegible] vous le répète, c'était bien joué!.... [illegible] tout bonnement de première for[illegible]

[illegible] nous devons reconnaître, et nous re[illegible] croyez-le, qu'il vous était im[illegible] de supposer un seul instant que [illegible] devoir notre sœur nous eût fait [illegible] voyage de Quimper, que l'épouse [illegible] nous rencontrâ à quelques [illegible] peine de ce château, et qu'elle [illegible] ce qui venait de se passer..

Mais je le dis encore, marquis, vous ne [illegible] savoir cela; de sorte qu'arrivé à [illegible] par une nuit sombre, vous [illegible] indiquer la porte du presby[illegible]

[illegible] vieux prêtre qui avait célébré vo[illegible] habitait seul avec une ser[illegible]

[illegible] intimidé par votre rang [illegible] consentit à [illegible] arracher du registre de la pa[illegible] la feuille sur laquelle votre mariage [illegible] inscrit.

[illegible] était d'autant mieux imaginé, [illegible] les quatre témoins signataires, [illegible] le chevalier et moi, ne pouvions [illegible] en justice en raison de notre [illegible] degré de parenté avec la victime, [illegible] deux autres étaient morts.

[illegible] la feuille enlevée, rien n'existait [illegible]

[illegible] marquise de Loc-Ronan n'était dé[illegible] que mademoiselle de Fougue[illegible]

[illegible] affirmiez qu'elle avait été votre [illegible] et non votre femme: personne [illegible] prouver le contraire....

[illegible] vous étiez joyeux en re[illegible] la route de votre château!

[illegible] étiez dégagé d'un lien qui com[illegible] à vous peser; vous étiez libre!

[illegible] dites pas cela, monsieur, interrom[illegible] marquis avec émotion; à l'époque [illegible] vous parlez, Dieu sait bien que j'ai[illegible] notre sœur!

[illegible] je l'aimais, follement peut-être, [illegible] à coup sûr.

[illegible] fallu, pour arracher cet amour de [illegible] toutes les heures de jalousie, de [illegible] d'angoisses, dont celle que vous [illegible] s'est montrée si prodigue à mon [illegible] Il a fallu le déshonneur mena[illegible] mon nom jusqu'alors sans tache, la [illegible] à souiller l'écusson de mes an[illegible] pour me contraindre à un acte [illegible] d'hui je réprouve!....

[illegible] reste, Dieu n'a pas voulu que l'ac[illegible] ssement du forfait eut lieu dans [illegible] étendue, puisqu'il avait permis [illegible] une intention que j'ignore, et [illegible] prescience infernale qui n'ap[illegible] qu'à vous, vous eussiez pris d'a[illegible] double de cet acte maudit!

[illegible] cher marquis! répondit le comte [illegible], nous avons joué au plus fin et [illegible] perdu.

[illegible] je reprends les choses où nous [illegible] laissées: lorsque vous partites de [illegible], vous crûtes être libre, si bien [illegible] et si peu marié que, deux an[illegible] tard, à Rennes, vous vous épri[illegible] amour pour une charmante jeune [illegible] n'ayant aucunement entendu [illegible] de votre ex-femme ni de vos ex[illegible], vous pensâtes qu'en toute [illegible] vous pouviez suivre les inspira[illegible] de votre cœur....

[illegible] qui signifie que trente et un mois [illegible] cette séparation violente d'avec Ma[illegible] Augustine de Fougueray, vous deve[illegible] heureux de Julie-Antoinette [illegible] Giron.

[illegible] nous la justice d'avouer que [illegible] laissâmes jouir en paix des char[illegible] de la lune de miel.

[illegible] aussi quel réveil, lorsqu'après [illegible] semaines d'un bonheur sans nua[illegible] je me plais à penser qu'il fut [illegible] vous trouvâtes tout à coup face [illegible] la première marquise de Loc[illegible] lorsque, poussé sans doute par [illegible] mauvais génie, vous voulûtes faire [illegible] sœur à la porte de l'hôtel que [illegible] à Rennes, et qu'elle vous [illegible] son acte de mariage à la face!....

[illegible] misérable! s'écria le marquis [illegible] telle violence, que les deux in[illegible] se levèrent spontanément, [illegible] attaque; assez!

[illegible] vous me rappeler ces heures dou[illegible] vous qui ne songez, au moment [illegible] me brisez le cœur, qu'à exploiter [illegible] au détriment de ma fortune et au [illegible] à votre!

Rappelez-vous les sommes immenses [illegible] n'avez arrachées pour vous faire [illegible] votre douteux silence!....

[illegible] ne s'agit pas de nous, mais de vous, [illegible] le chevalier; et permettez-moi [illegible] observer que les grandes [illegible] ne feront qu'allonger la [illegible]

[illegible] vous avons rappelé un passé [illegible] c'est afin d'établir le présent [illegible] bases....

[illegible] le présent, le voici:

[illegible] avez deux femmes.

[illegible] Marie-Augustine de Fougeray [illegible] Paris sous un nom d'emprunt, [illegible] conventions vous le savez.

L'autre, Julie-Antoinette de Château[illegible], laquelle, en apprenant l'étrange [illegible] que vous lui aviez faite, a voulu [illegible] du monde et s'enfermer dans un [illegible]

Vous et la famille de cette femme [illegible] trop d'intérêt à étouffer l'affaire [illegible] l'on essayât de s'opposer à vos [illegible]

Bref, vous avez en ce moment deux [illegible] marquis de Loc-Ronan, et deux [illegible] bien vivantes.

[illegible] la polygamie, vous le savez, a tou[illegible] été un cas pendable en France, et la [illegible] une vilaine mort pour un gen[illegible]

Allez droit au fait, interrompit encore [illegible] quelle somme vous faut-il au[illegible]

[illegible], répondit le chevalier.

[illegible], appuya le comte.

[illegible] seigneur de Loc Ronan demeura un [illegible] interdit.

[illegible] voulez-vous donc? demanda-t-il [illegible]

[illegible] le chevalier, et vous allez le [illegible]

[illegible] parlez vite.

[illegible] m'explique en quelques mots, fit le [illegible] en s'inclinant avec cette poli[illegible] railleuse qui ne l'avait pas abandon[illegible] seul moment durant cette longue [illegible] Nous avons pensé, mon frère [illegible] qu'il serait fâcheux que le vieux [illegible] de Loc-Ronan vînt à s'éteindre.

[illegible] vous avez deux femmes, c'est un [illegible] incontestable; mais d'enfants, point! [illegible] cette lacune qui doit assom[illegible] pensées, nous avons réso[illegible] combler....

[illegible] partir de ce jour, vous allez être [illegible]

Vous comprenez?

[illegible] Nullement.

[illegible] donc! impossible!

[illegible] ne comprends pas le sens de vos [illegible], je le répète, et je vous serai fort [illegible] de bien vouloir me l'expli[illegible]

— Eh! s'écria le comte avec impatience, notre sœur est votre femme, n'est-il pas vrai?

— C'est possible.

— Nul arrêt de parlement n'a annulé votre mariage; elle peut reprendre votre nom demain, si bon lui semble....

— Je le reconnais.

— Et vous connaissez sans doute aussi certaine axiome en droit romain qui dit: *Ille pater est, quem nuptiæ demonstrant?*

— Vraiment, je crois que je commence à comprendre, fit le marquis en conservant un calme et une froideur bien étranges chez le fougueux gentilhomme.

— C'est, pardieu, bien heureux!

— N'importe, achevez!

— Donc, si votre femme est mère, vous, marquis, vous êtes père! Voilà!

— Ainsi donc, monsieur le comte de Fougueray, ainsi donc, monsieur le chevalier de Tessy, ce que vous êtes venu me proposer à moi, marquis de Loc-Ronan, c'est d'abriter sous l'égide de mon nom ce fruit honteux d'un infâme adultère? c'est de consentir à admettre dans ma famille, à donner pour descendant à mes aïeux l'enfant né d'un crime, le fils d'une courtisane; car votre sœur, messieurs, n'est qu'une courtisane, et vous le savez comme moi!......

En parlant ainsi d'une voix brève et sèche, le marquis, les bras croisés sur sa large poitrine, dardait sur ses interlocuteurs des regards d'où jaillissait une flamme si vive qu'ils ne purent en supporter l'éclat.

Les misérables courbèrent un moment la tête.

Cependant le comte se remit le premier, et répondit avec un sourire:

— Eh! mon cher marquis!...... vous forgez de la tragédie à plaisir! Qui diable vous parle du fruit d'un adultère? Je vous ai dit: Supposez! Je ne vous ai pas dit: Cela est!

" Bref, voici la vérité:

" Il existe, de par le monde, un enfant mâle âgé de huit ans, bien constitué, et beau comme un amour de Boucher ou de Watteau.

" A cet enfant, le chevalier et moi nous nous intéressons vivement.

" Or, il est orphelin.

" Pour des raisons qu'il ne nous plaît pas de vous communiquer, nous ne pouvons personnellement rien pour lui.

" Il faut donc que vous nous veniez en aide.

" Voici ce que vous aurez à faire.

" Adopter cet enfant, et le reconnaître comme un fils issu de votre mariage avec Marie-Augustine.

" Lui transmettre votre nom et votre fortune, à l'exception d'une rente viagère de douze mille livres que vous vous conserverez.

" Enfin, nous nommer, le chevalier et moi, tuteurs de votre fils.

" Mais l'acte doit être fait de telle sorte que nous ayons la libre et immédiate gestion des biens, meubles et immeubles, que nous puissions vendre, aliéner, réaliser, échanger à notre volonté, comme si vous étiez réellement mort.

— Après? demanda le marquis.

— Après? mais je crois que ce sont là les articles principaux. Au reste, voici un modèle fort exact de l'acte que vous devez faire dresser.

Et le comte tendit au gentilhomme un cahier de papiers manuscrits.

— Et si je refuse de donner mon nom à un enfant que je ne connais pas et qui pourra le déshonorer un jour, si je ne consens pas à me dépouiller de toute ma fortune en votre faveur, vous me menacez, comme toujours, de divulguer le secret qui me lie à vous, n'est-ce pas?

(*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 22 décembre 1870.

Le marché monétaire proprement dit n'a guère varié. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est encore de — à 1 par mois les billets de premier ordre, accompagnés d'excellentes garanties collatérales et de 1 à 1 1/4 les billets de commerce, de premier ordre, sans garanties collatérales. Nous cotons le papier hypothécaire à 10 à 11 par an le No 1 et 12 à 14 le No 2.

A une réunion des Directeurs de la Banque d'Amérique, M. A. M. Fortier a été réélu président à l'unanimité.

L'or a ouvert à 110 5/8 à 110 3/4 contre 110 5/8 à New York, et après avoir atteint 110 1/2 et 111, a fermé à 110 5/8 à 110 7/8 à New York. Il y a eu meilleure demande d'or au comptant et il s'est vendu plus cher qu'à New York. Les transactions ont atteint le chiffre de $135,000, dont $2,000 et $2,000 à 110 1/2, $10,000 et $12,000 à 110 5/8, $40,000 à 110 3/4, [illegible] à 110 3/4; $4,500, $5,000, $7,500 et $15,000 à 110 3/4; $4,000, $7,000 et $20,000 à 110 7/8; $1,000 et $2,000 à 111. On n'a pas annoncé de ventes d'argent.

Les offres de change sterling n'ont pas été nombreuses. Les ventes n'ont pas d'importance: elles comprennent environ 50,000 livres, dont 4000 clear à 118 3/4, 3000 à 119 1/8, 12,000 connaissement et clear à 119 à 119 1/2, 2000 et 4000 connaissement et 3000 clear à 119 1/4, 7000 connaissement No 1 à 119 3/8, 15,000 clear No 1 à 119 1/2.—Le sterling peut être coté à 119 à 119 1/4 et 112 1/2 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear, et 120 à 120 1/4 le change de banque.

Dans le change américain, les traites de commerce ont été rares et les cours ont légèrement haussé. Une ou deux banques ont demandé 1/8 d'escompte des traites à vue sur New-York, mais la plupart d'entre elles ont encore tiré à 1/4. Les transactions sont: $20,000, en change de commerce sur New-York, à vue, $5000 de banquiers et $75,000 en change de commerce et change de banquiers à 5/16 d'escompte, $35,000 en change de commerce et $30,000 de banquiers à 3/8, $8000 et $25,000 en change de commerce, à 7/16 et $10,000, sur Boston, à vue à 3/8.

$200 en chèques de banque, en or, ont changé de mains à 1/8 d'escompte et $12000 de banquiers à 3/8.

Le marché des fonds a été aux ventes d'actions. Les seules qui aient été annoncées sont: 40 actions des Abattoirs Crescent City à $24 50, 50 à $24 75 et 48 des Mines Calcassieu [illegible] à $18.

$7000 de nouveaux bonds sept pour cent de la ville se sont vendus à 70.

$2000 de coupons de l'Etat ont changé de mains à [illegible]; $750 d'anciens mandats de l'Etat à 86, $300 à 87 1/2 et $800 à 88; $1500 de nouveaux mandats à 72. Les courtiers ont acheté les nouveaux mandats de l'Etat à 71 à 72 et les nouveaux mandats de la police métropolitaine à 97 à 97 1/2; ils ont demandé 72 à 75 des premiers et 98 à 98 1/2 des seconds.

Les courtiers ont acheté les billets de la ville à 26 à 27 et les ont vendus à 24 à 25 d'escompte. Une petite somme s'est vendue, aujourd'hui, à 27.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Jeudi soir, 22 décembre 1870.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 5400 balles prises à des prix qui n'ont amené aucun changement. Cotes: l'ordinaire 12 à 12 3/4 c, good ordinary 13 1/4 à 13 3/4 c, low middling 14 à 14 1/4 c, middling 14 1/2 à 14 3/4 c et strictement middling 14 3/4 à 15 c.

Le mouvement a été restreint par la pluie mêlée de verglas et le froid excessif qui ont régné pendant toute la journée et encore par le mauvais état d'une grande partie du stock qui, ayant été sans abri, a été mouillée. En outre, les capitaines de navires refusant de recevoir aucun coton s'il n'est en bon état. Les ventes quoique modérées, ont, si on peut le dire, été plus fortes qu'on ne l'avait d'abord auguré. Dans quelques cas des facteurs ont fait des concessions pour pouvoir vendre, mais dans d'autres, spécialement pour des lots de coton secs des prix pleins ont été obtenus. A tout prendre, l'avantage a été du côté des acheteurs.

Les recettes depuis hier soir ont embrassé 3432 balles contre 1974 balles l'an dernier, formant un total, depuis vendredi soir de 30659 balles, contre 45364 durant le même laps de temps la semaine dernière et 33406 l'an dernier et depuis le 31 août 448520 balles contre 396884 l'an dernier.

ETAT DU COTON

Stock en mains le 1 sept. 1869, bal....		20696
Arriv. dep. le dern. état...	4180	
Arrivé précédemm......	476114	480294
		500990
Expédié aujourd'hui......		
Expédié précédemment......	328893	328993
Stock en mains et à bord...		171997

FRET—Le taux du fret est stable, ferme et la demande de capacités pour le transport du coton sont bonnes. Excepté le coton il ne s'exporte que peu de chose; coton sur steamer pour Liverpool 1 d, sur voiliers 5/8 d, pr Brême, sur voilier 11/16 d, pour Amsterdam, sur voiliers 11/16 d, pr Anvers, sur voiliers 11/16 d, pr Hambourg, sur voiliers 11/16 d, pr Gênes, sur voilier 1 3/8 c la liv; pour New York, sur vapeurs 1— c; pour Philadelphie 1— c; mélasse sur vapeurs pour New York $3; sucre pour do $0. Il y a en ce moment deux steamers en armement pour Liverpool.

SUCRE—Reçu aujourd'hui 875 boucauts de sucre. L'inclémence du temps a interrompu le mouvement aujourd'hui, bien que la demande soit bonne et le marché est ferme à 6 1/2 à 6 3/4 c pour l'inférieur, 6 3/4 à 7 1/4 c pour le commun, à 8 1/4 c pour le fair 8 1/2 à 8 3/4 c pour le good fair; 8 3/4 à 9 1/4 cts pour le fully fair, 9 1/4 à 10 c pour le prime, 7 1/2 à 10 c pour le centrifuge, 10 1/4 à 11 3/4 c pour le même clarifié, 11 3/4 à 13 c pour le blanc. Il n'y a pas d'open kettle de choix sur le marché.

MÉLASSE—Reçu aujourd'hui 1664 barils; les bonnes qualités sont en bonne demande, mais les basses qualités sont aujourd. calmes. Presque tous les envois arrivés sur notre marché se sont vendus à 25 à 40 cts pour l'inférieure et la centrifuge, 40 à 50 pour la commune, 52 à 54 c pour la belle, 55 à 57 cts pour la prime, 58 à 59 cts pour la strictement prime et 60 à 61 c pour la choisie.

FARINE—Le medium et les grades moins élevés continuent à être rares et en demande à des prix fermes; la superfine est cotée à $5 40, la double extra $5 75 à $5 80, la triple extra $5 85 à 6 25, triple extra de choix $6 50 à 6 75, choix pour famille $7 à 8 le baril.

Malgré la pluie il s'est vendu aujourd'hui 2500 barils de l'article dont 200 de farine pour ce qu'elle vaut à $5 20, 200 do à $5, 100 do à $5 55, 140 do à $5 50.

MAIS—La pluie a entravé le mouvement au débarcadère aujourd'hui et a borné les ventes à 1000 sacs de blanc à 66 cts le boisseau. Le jaune est coté à 68 à 70 c.

AVOINE—Sans mouvement, à cause de la pluie. Celle de St Louis est cotée à 52 c le boisseau.

SON—Stable et ferme, vente de 200 sacs à $1 20 les cent livres.

FOIN—Le foin de choix est rare et ferme tandis que les autres qualités sont calmes.

PORC—35 et 25 barils de mess se sont vendus à $22 le baril. Le détail se fait à $22 50 à $23 le baril.

BACON—Il n'y a que peu de bacon ici, mais la demande en est limitée, les prix irréguliers et sans fixité. Les cotés désossés sont tenus à 13 1/4 et les épaules et les cotés clear ribbed n'ont pas de cotes véritables. Le jambon curé au sucre est coté à 19 à 22 1/4 c.

VIANDE SALÉE A SEC—Un lot de 18 barriques de l'article s'est vendu à 8 1/4 c pour les épaules, 10 1/4 c pour les cotés clear ribbed et 12 1/4 pour les cotés désossés.

BREAKFAST BACON — L'article se vend 18 à 19 c pour celui de l'Ouest et pour celui du Nord.

RIZ—Le stock de riz de la Caroline en premières mains est épuisé, mais il est offert—devant arriver sous peu—à 6 3/4 à 7 1/4 c la livre de bon et 7 3/4 à 7 1/4 c pour le beau. —Le riz de la Louisiane n'éprouve qu'une demande modérée à 5c la livre de commun, 6c pour l'ordinaire, 7 c pour le prime et 8 c pour le choisi.

[illegible] demande de grades de choix [illegible] prix n'ont pas changé et les [illegible] abondent et [illegible] la chose du Nord [illegible] à 24 c, choix de l'Ouest [illegible] à 29 la livre.

FARINE DE MAIS—[illegible] prix de l'article sont plus faciles à $3 [illegible] baril de farine séchée au four, à prendre au débarcadère, et au magasin $3 25 à $3 35 le baril.

FROMAGE—Rare et en demande à 16 à 16 1/2 c la livre de factory de l'Ouest, 14 à 15 c pour le réserve et 16 à 16 1/2 pour l'english dairy.

BAZAR. BAZAR. BAZAR.

CADEAUX DE NOEL! CADEAUX DE NOEL!

— Au magasin de —

DANZIGER & SON,

203...... RUE DU CANAL 203

A côté du Temple de Musique de Blackmar.

NOUS offrons, cette semaine, au Grand Bazar de Marchandises Sèches, aux personnes qui cherchent de jolis cadeaux de Noël, des avantages extraordinaires que notre immense stock de variétés nous permet de faire.

Notre assortiment de FOURRURES est complet.

Afin de donner aux acheteurs une idée de ce que nous sommes à même d'offrir, nous publions ci-après une liste de quelques-uns des articles qu'on demande actuellement comme cadeaux pour les amis.

500 PARASOLS nouveau genre, à franges romaines et recouverts de dentelles.

200 JOLIS MANTEAUX de drap, de $2 50 à $15.

100 SACS rouges et bleus, de $2 à $3.

200 ARABES blancs et à raies, $4 50 valant $8.

50 véritables CHALES CACHEMIRE, de $25 à $300.

Un grand assortiment de CHALES doubles et simples, à carreaux.

50 pièces SOIERIES—reste de nos soieries de $1, à 50 cents.

Soieries noires et en couleurs, Satins, Velours, etc. à très bon marché.

50 MOUCHOIRS point en dentelle et véritable application.

300 MOUCHOIRS BRODÉS, de 25 c à $20.

50 magnifiques BOITES A MOUCHOIRS, à très bas prix.

100 boites JAPONAISES, à $2.

COLS ET MANCHETTES brodés, à $1 50 et $2.

Nos HABILLEMENTS de dames et d'enfants sont offerts, cette semaine, à 30 pour cent de réduction.

Nos POPELINES ECOSSAISES les plus fines, de $1 50, sont réduites à $1.

Nos ECOSSAIS de $1 25 sont réduits 75c.

En un mot, toutes nos étoffes à robes se vendront sans égard au prix coûtant.

500 douz SERVIETTES PURE TOILE à $1 50.

N'oubliez pas les célèbres GANTS DE PEAU "Tyrolienne" à 75 cents. Il y en a constamment au magasin de

THEO. DANZIGER & SON,
No 203 rue du Canal.

A côté du Temple de Musique de Blackmar.

18 déc—4t

BON MARCHÉ! BON MARCHÉ!

Grande réduction de prix sur un immense Stock de Marchandises Sèches

— Chez —

PEPIN & TURCOTTE

158............CANAL............158

Maison Blanche, Encoignure Baronne.

NOUS annonçons à nos amis et au public en général que nous mettrons en vente, à partir de LUNDI PROCHAIN, 28 novembre, tout notre IMMENSE STOCK DE MARCHANDISES SÈCHES DE SAISON, provenant des encans de New York, à une réduction de 25 o/o. Les personnes qui ont besoin de marchandises sèches sont invitées à venir examiner notre Stock, afin de se convaincre de la réalité de notre annonce. Nous appelons l'attention sur les articles suivants:

Magnifiques soieries à raies, 26 p. de largeur à $1 75.

Magnifique soie japonaise do 1 00

Magnifique soie noire do 1 00

Magnifique popeline d'Irlande do 1 00

Magnifiques popeline écossaise do 25

Magnifiques mérinos français de toutes couleurs et à tous prix.

Drap Impératrice, Reps, Biarritz, etc.

Articles de deuil tels que Etamines, Bombazines, Tamises, Cachemire, Popelines, Mérinos, Mousseline laine, Alpagas etc.

Articles blancs tels que Toiles d'Irlande pour chemises, draps, taies d'oreillers; Damassé 10 7/8, 8/4, 9 et 10/4, Serviettes, Services de table etc.

Articles pour meubles tels que Reps laine, Reps laine et soie, Damas laine, Indiennes à meubles imprimées françaises, à 25 cts dito Perse.

500 magnifiques Arabes nouveau genre, depuis $7 75 et au-dessus.

Magnifique Jackets Saratoga, Franklin et Impérial en tricot, pour dames et enfants, de toutes grandeurs et à tous prix.

Confections soie noire et en draps, pour dames et enfants.

Châles tartan, et Châles cachemire, longs, brochés, à tous prix.

Rideaux brodés, en dentelle et en mousseline dentelle de Nottingham pour rideaux, à tous prix et de toute largeur.

Articles de Bonneterie. Bas en coton et en laine, allemands, anglais et français pour dames et enfants, de toutes grandeurs et à tous prix.

Chaussettes en coton et laine, pour hommes et enfants.

Mouchoirs batiste brodés et garnis en dentelle, dito unis à ourlets.

[illegible]

Un grand stock de marchandises d'habitation.

200 pièces de nattes blanches et à carreaux rouges, de $12 à $16 la pièce.

20 paires de Window Shades pour portes et chassis, à tous prix.

PEPIN & TURCOTTE.

27 nov—1m D Mar J

ECONOMISEZ $20.

LA MACHINE A COUDRE A navette améliorée DE WILSON,

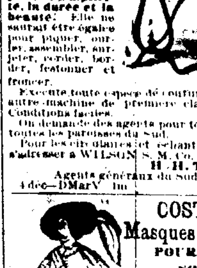

Est sans pareille pour la simplicité, la durée et la beauté. Elle ne saurait être égalée pour piquer, ourler, assembler, surjeter, corder, border, festonner et froncer.

Exécute toute espèce de couture, égale à toute autre machine de première classe. Prix $45. Conditions faciles.

On demande des agents pour tous les comtés et toutes les paroisses du sud. Pour les circulaires et échantillons de couture, s'adresser à WILSON S. M. Co.

H. H. TRUE & Co., Agents généraux du Sud, 189, Canal.

4 déc—D Mar V 1m

COSTUMES, Masques et Dominos, POUR BALS ET SOIRÉES

Mme ALABAU,

91....CONTI....91

Vient de recevoir, par le dernier steamer, un grand assortiment de Costumes, Masques et Dominos brodés en lamme, confectionnés par le premier costumier de Paris. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les prix.

Ne vous trompez pas de magasin. 29 nov—au 19 mars

M. L. BERNIARD, bijoutier, établi depuis 30 ans, rue Bourbon, No 148, se retirant entièrement des affaires, offre à vendre toutes ses marchandises au-dessous du prix coûtant. Argenterie de titre, bijouterie française et américaine, le tout parfaitement garanti. Il engage les personnes qui désirent faire des cadeaux pour les fêtes, à profiter du bon marché. Dans les premiers jours de janvier il fera vendre à l'encan la balance de ses marchandises sans aucune réserve.

Il fait savoir à sa clientèle et au public en général que son fils, JULES BERNIARD, continuera dans le même endroit, à faire toute espèce d'ouvrages de bijouterie et de raccommodages, à très bas prix. 10déc—1m

MODES! MODES!

Mme GOILARD,

A L'HONNEUR d'annoncer aux dames qu'elle fera l'ouverture de son magasin, rue Royale 97, entre Conti et St-Louis, le jeudi 24 novembre.

On trouvera, chez elle un assortiment complet d'Articles de Nouveautés tels que: Chapeaux, Coiffures, Lingerie et Articles de Fantaisie, etc., etc., qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe.

Mme Goilard, dirigeant elle-même ses ateliers de couture et de modes, veillera avec le plus grand soin à l'exécution des commandes que les dames voudront bien lui confier. 24 nov—1m

Aux Dames.

SI vous voulez avoir un de ces jolis CHIGNONS FRISÉS, de la dernière mode, allez au nouveau magasin de

E. ROLLAND,

Rue du Canal, No 220, près Franklin.

C'est le magasin le meilleur marché de la ville, pour de bonnes marchandises

25nov—1m

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre,

GROCERIES. LE FONDS, les installations (moins la bâtisse) d'une GROCERIE située dans un des meilleurs quartiers du Quatrième District et qui fait de bonnes affaires au comptant. S'adresser à Davis & Freret, No 85 de la rue St-Charles, ou au No 146 de la rue Première, entre les rues Constance et Laurel, de 3 à 4 heures de l'après-midi. 18 déc—lun dim mar jeud

A VENDRE.

La grande habitation sucrière connue sous le nom de OLIVER & WOGAN PLACE, située sur le bayou Terre-aux-Bœufs, dans la paroisse St-Bernard, ayant 40 arpents de face et 40 arpents de profondeur de chaque côté du dit bayou, ayant environ 3,200 arpents, dont 900 sont cultivables et le reste en cyprières. Il y a, en ce moment, sur la plantation, 100 arpents de plant de cannes et 100 arpents de souches de première année; une grande sucrerie à vapeur et tout ce qu'il faut pour faire une grande récolte: une grande écurie pour 60 mulets; une grande maison, maison d'économe, un grand magasin à mais et d'autres dépendances; 18 cabanes à nègres; 22 mulets, 1 paire de bœufs de tir, tous les instruments aratoires nécessaires, 6 charrettes à cannes et 4 charrettes à bois. L'habitation sera livrée le 1er janvier 1871, avec assez de plant de cannes pour planter 100 arpents et autant que l'acquéreur voudra en acheter au prix courant du marché, s'il le demande à temps. La propriété est à l'abri des inondations du fleuve Mississippi et la terre est connue comme étant aussi fertile qu'aucune des terres de l'Etat. Pour le prix et les conditions, s'adresser à

WM. H. VREDENBURG, Au No 23 de la rue Péters.

8 déc—1m

A Vendre.

UNE MAISON formant l'encoignure des rues Claiborne et Kerlerec, côté Sud,—No. 326.—Bâtie en cypre, briquetée entre poteaux, couverte en ardoises, enduite en ciment, voliches de tous côtés, et séparée en deux; ayant quatre appartements en bas et quatre en haut, mansardes, avec cabinets, dépenses, galeries et balcons, ainsi que quatre lucarnes.

La cuisine est composée de deux appartements en bas, avec deux caves et deux en haut, bâtie comme la maison.

Le terrain a soixante-quatre pieds de face sur la rue Claiborne, avec arbres fruitiers, sur cent pieds de profondeur sur la rue Kerlerec. Pour les détails s'adresser sur la propriété. 10déc

JE VENDRAI, à l'enchère publique, à Buras, rive droite du fleuve Mississippi, à environ 60 milles au-dessous de la ville, le 15 février 1871, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, un arpent et demi de terre, face au fleuve Mississippi, sur 40 arpents. Il y a dessus: magasin, maisons, animaux et instruments aratoires; plus de 300 orangers.

S. SOLOMON.

Pour plus de détails, s'adresser à S. Rosenburg, au No 53 de la rue Vieille Levée, Nlle-Orléans.
8 déc—1m

A LOUER—DEUX BELLES MAISONS en briques, qui viennent d'être réparées et peintes et ont tous les agréments modernes. Elles sont situées dans la rue St-André, près le coin Magasin, et au No 211 de la rue Prytanée, près le coin Joséphine. On les louera à bas prix. Possession immédiate.

S'adresser à E. CONERY, au coin des rues Canal et Delta.
8déc—au 1erjanv.

A Louer,

La jolie résidence à étage, et ses dépendances, entre cour et jardin; avec cuve et waterwork, et le gaz dans toute la maison, située encoignure des rues Romain et Bayou, une porte après l'Esplanade.
S'adresser rue Royale, 174. 4 déc—1m

A Louer.

Une maison à trois étages, dépendances écurie, citernes et grande cour, située rue Bourbon, No 124, entre Toulouse et St-Pierre, est offerte à louer.
Pour plus de détails, s'adresser à J. PÉRAT, Coin Ste-Anne et Bourgogne.
1er déc—1m—th

Théâtres, Concerts, Bals, &c.

[illegible]

SAMEDI, 24 DÉCEMBRE, Deuxième Matinée, à Midi précis:

LE VOYAGE EN CHINE,

Opéra comique en 3 actes, de M. Bazin.

PRIX D'ENTRÉE POUR LA MATINÉE

Sans places fixes:

Orchestre, Parquet, Première et Seconde...: $1 00
Les enfants au-dessous de 12 ans 50
Troisième...... 50

Les portes seront ouvertes pour la Matinée à 11 heures précises; on commencera à Midi précis.

SAMEDI SOIR, 24 DÉCEMBRE 1870, à 7 heures précises, Deuxième représentation de

La Reine de Chypre,

Grand opéra en 5 actes d'Halevy.

☞ Les portes seront ouvertes à 6 1/2 heures et le spectacle commencera à 7 heures précises.

☞ Le Contrôle est ouvert tous les jours de heures A. M. à 4 heures P. M.

☞ On peut se procurer des billets de l'Opéra au magasin de Musique de M. Grünewald, No 129, rue du Canal. 22 déc—

Académie de Musique.

NOUVEAUTÉS ATTRAYANTES POUR LES JOURS DE FÊTES

Par CINQUANTE ARTISTES REMARQUABLES

Toute espèce d'Amusements connus.

Le spectacle sera terminé par LES FEMMES MENESTRELS.

DEUX MATINÉES DE PRÉSENTS DE JOURS DE FÊTES.

Le Samedi 24 et le Lundi 26 décembre,

10,000 élégants jouets.

Lundi 26—ROBINSON CRUSOÉ.

20 déc

Grand Bazar Français.

QUATRIÈME CONCERT DONNÉ

Vendredi, 23 décembre 1870.

1.—CONCERTO, (fragment), (Bériot), par M. Caulier.
2.—BALLADE DE CRÉCY, (A. Boieldieu), par M. Van Huffen.
3.—Air de CHARLES VI, (Halévy), par Mlle Zoïss.
4.—Air du SIÈGE DE CORINTHE, (Rossini), par M. Pontz.
5.—JÉRUSALEM, fantaisie pour violon, (Vieuxtemps), par M. Caulier.
6.—ROMANCE, par M. Van Huffen.
7.—Air des DRAGONS DE VILLARS, par Mlle Zoïss.

☞ M. Duquesnay tiendra le piano.

BAL!

CONCERT-MATINÉE

DONNÉ AU BAZAR FRANÇAIS, LE DIMANCHE, 25 DÉCEMBRE A UNE HEURE APRÈS-MIDI.

1o Ouverture à grand orchestre de MARTHA. Flotow.
2o Duo du PRÉ AUX CLERCS .... Hérold, chanté par Mme Dumestre et M. Thery.
3o Air des VÊPRES SICILIENNES...... Verdi, chanté par M. Castelmary.
4o Air de la FILLE DU RÉGIMENT. Donizetti, chanté par Mme Naddi.
5o Air de la REINE DE SABA........ Gounod, chanté par M. Périé.
6o AIR chanté par Mlle Rosés.
7o Duo de la MUETTE............ Auber, chanté par MM. Casenx et Dumestre.
8o Complainte du Page de ROMEO...... Gounod, chantée par Mme Dumestre.
9o Romance de MARIE, (une robe légère) Hérold chantée par M. De Keghel.
10 Grand Air, chanté par Mme Ph. de Edelsberg.
11 LA MARSEILLAISE, chantée par M. Dumestre.

L'orchestre sous la direction de M. CALABRESI.

Le piano sera tenu par M. CARTIER.

Prix des billets............ $1 00
Places réservées........... 1 50

On peut se procurer des billets au bureau du Bazar, à l'Hôtel St-Louis.

66 1/2 Rue St-Charles 66 1/2.

AU PREMIER.

VENDREDI 23,

DES MERVEILLES DU OUACHITA!

Pour la première fois.

Curiosités vivantes de l'espèce humaine.

Le père et la

NÉGRESSE TACHETÉE.

Et le petit enfant tacheté.

La mère et ses deux jumeaux Albinos.

On annoncera le jour de l'exposition.

☞ L'attention des médecins et des hommes de science est appelée sur ces merveilles.

☞ Les dames et les enfants peuvent visiter l'établissement en toute sûreté.

☞ L'argent sera remboursé aux visiteurs si ce ne sont pas des merveilles.

Prix d'entrée .... 50 cents

BUDASALL, BROWN & CO., Propriétaires.

20 déc—1m

BAL! BAL!

CHEVALIERS DE PYTHIAS.

LA Loge Louisiane No 2 donnera un Bal Paré et Masqué, le SAMEDI, 11 février 1871, dans la Salle du "Deutsche Company," coin Bienville et Passage de la Bourse, 2ème District.
20 déc—3t

Société Française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson (Lac.)

Bal Paré et Masqué

Au profit de l'Association le 31 décembre 1870, au Union-Hall, encoignure Troisième et Magasins.

Directeurs:

J. M. REY, PAUL ESTEBEN,
GM. MAYLIÉ, O. M. REDON.

Comité d'Admission:

Dr. Etienne Melon, O. M. Redon,
Silvain Vergez, Louis Vignes,
Louis Soulé, Bernard Cazères.
Eug. Louis Lohec,

Comité de Réception:

Dr. Emile L'Estrade, Dr. Etienne Melon,
A. Cazabat, Pre. Artigues,
Jean Monlaur, Jean Cazebonne,
Eug. Louis Lohec, Pierre Gendre.

Commissaires de Bal:

J. M. Rey, Paul Esteben,
Gme Maylié, Prosper Beyris,
O. M. Redon, Léon Redon,
Joseph Caubot, Louis Vignes,
Silvain Vergez, Bernard Cazères,
Jean Monlaur, Joseph Pichet,
Prix du billet............ $1 00

☞ On peut se procurer des billets d'invitation pour dames en s'adressant à

O. M. Redon, 149, rue Rousseau.
Dr E. Melon, encoignure Sixième et Tchoupitoulas.
Silvain Vergez, au marché Poydras.
Louis Vignes, au marché Magasins.
Louis Soulé, au marché Français.
Bernard Cazères, aux Cazères.
Eug. Louis Lohec, encoignure Toledano et Magasins. 14déc—au 31

Les propositions pour le restaurant, la buvette et le vestiaire devront être adressées, d'ici au 25 décembre, au Comité suivant:

Jean Monlaur, encoignure Louisiana Avenue et Tchoupitoulas.
Jean Cazebonne, encoignure Toledano et Magasins.
Pierre Gendre, encoignure Magasins et Penniston.
Prosper Beyris, encoignure Louisiana Avenue et Chipewa.

Bals Masqués

— A —

L'HÔTEL ST-LOUIS.

UNE série de six grands bals parés et masqués sera donnée, dans la vaste salle de l'Hôtel St-Louis, comme suit:

Le SAMEDI, 31 décembre, veille du 1er de l'An,
Le SAMEDI, 14 janvier,
Le SAMEDI, 28 janvier,
Le SAMEDI, 11 février,
Le MARDI GRAS, 21 février,
A LA ST JOSEPH, 18 mars.

Ces bals seront la suite des grands bals donnés, chaque année, au Théâtre de l'Opéra, où l'ordre et le décorum les a rendus si justement populaires.

Le magnifique corps de musiciens de Jaeger a été engagé pour toute la série.

L'entrée de la salle de bal est par la rue Royale, juste au-dessous de l'encoignure St-Louis.

Les portes s'ouvriront à 9 heures du soir et les bals commenceront à 10 heures.

Prix du Billet—Pour les messieurs, $2.—Pour les dames, gratis.

On peut se procurer des billets, le soir de chaque bal, à la porte, ou à la confiserie Dumonteil, coin Canal et Bourbon. 14 déc—

153 ..... Dr. CRANE 153

INSTITUT DE MÉDECINE — Pour la Consomption, les Scrofules, le Cancer, le Catharre, l'Asthme, les Maux d'Yeux et d'Oreilles, toutes les affections chroniques et les maladies de femmes. Rue St. Charles, No 153, entre les rues Lafayette et Girod. Le Dr. Crane est le fondateur de l'Hôpital Brompton, pour le traitement par l'inhalation, en Amérique. Heures de consultations, de 9 heures du matin à 9 heures du soir.

☞ Le Dr Crane délivre une série de lectures sur le caractère et le traitement des maladies tous les MERCREDIS soir à 7 1/2 heures au Lyceum (City Hall). 30 nov—6 m

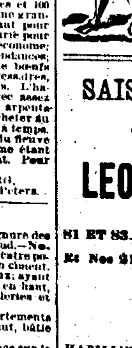

Costumes, Dominos, Etc., Etc., Pour Bals et Soirées.

Mme GROUX,

93....CONTI....93

Costumière de l'Opéra, a TOUJOURS en magasin un grand assortiment de Costumes, Masques et Dominos, confectionnés avec les plus riches étoffes et les plus grands soins.

PRIX MODÉRÉS.

Premier magasin en venant par la rue Dauphine.

25nov—au 19 mars

SAISON D'AUTOMNE.

LEON GODCHAUX,

81 ET 83....RUE DU CANAL....81 ET 83

Et Nos 213, 215 et 217, rue de la Vieille-Levée.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS,

LINGE DE DESSOUS,

CHAPEAUX.

Un assortiment considérable et des mieux choisis,

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

De grandes améliorations ont été faites dans notre manufacture qui est à même de fournir aujourd'hui des vêtements confectionnés dont l'élégance de la coupe et la solidité du travail ne le cèdent en rien à ceux fournis par les premiers tailleurs.

NOTA—Nous offrons au public un vêtement entièrement nouveau, le DERBY, remarquable par son élégance et qui sera certainement le plus recherché et le mieux porté de la saison.

11sept—

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de ma bière et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres, à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey & Co. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés toutes les heures du jour [illegible]

LOTERIE

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée le 12 août 1868.)

CHAS T. HOWARD, Président

Loterie de Numéros Simples.

MAGNIFIQUE COMBINAISON.

20,000 NUMÉROS SEULEMENT.

GROS LOT - - - - - - $50,000

CLASSE E.

Tirage, le SAMEDI, 31 déc. 1870, à la Nlle-Orléans. HOWARD, SIMMONS & Co.... Contracteurs

— PLAN —

20,000 billets—Prix du billet: $20 seulement

1 lot de	50,000	soit 50,000
1 lot de	20,000	soit 20,000
[illegible]		
20 lots de	[illegible]	soit .... [illegible]
217 lots de	[illegible]	soit .... [illegible]
20 lots d'approximation, soit		12,000
440 lots s'élevant à		$300,000

Billets entiers $20—coupons en proportion.

Lots payables en plein, sans déduction.

Les ordres doivent être adressés à

CHAS. T. HOWARD, Président,

Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

Envoyez un mandat sur la Poste ou enregistrez votre lettre.

Tchefuncte Paper Mill Company.

DES listes de souscriptions pour la formation de cette compagnie sont ouvertes chez MM. A. ROCHEREAU & Co., 16 et 18 rue St Louis et Dot 86 & Gaines, [illegible] Court.

Le capital est de $100,000. Les actions de $100, payables 25 o/o lorsque la compagnie entrera en opérations, c'est-à-dire lorsque $60,000 seront souscrites, et 25 o/o deux mois après, et la balance sujette aux besoins de la compagnie. 14déc—1m

Bureau de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet,

Nlle Orléans, 13 décembre 1870.

AVIS—Une élection de neuf Directeurs de cette Compagnie, devant servir pendant un an à partir du 22 février prochain, sera tenue à ce bureau, No. 16, rue Carondelet, le LUNDI, 16 de JANVIER PROCHAIN, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

EMILE BOUNY, Secrétaire.

14déc—11pa au 16 janv

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Atlantique—No 30 rue du Camp

Nouvelle Orléans, 17 décembre 1870.

CONFORMÉMENT aux clauses de la charte, une élection sera tenue aux Bureaux de la Compagnie, le LUNDI 2 DE JANVIER prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi, pour élire dix neuf Directeurs qui devront servir durant une année à partir de cette date.

H. P. JANVIER, Vice-Président.

17 déc—au 2 janv

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain.

Nlle-Orléans, 15 décembre 1870.

L'ÉLECTION annuelle de DIRECTEURS de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, le LUNDI, 2 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

WM. J. CARTER, Secrétaire.

16déc

BANQUE CRESCENT CITY

Nlle-Orléans, 15 décembre 1870.

UNE élection pour treize Directeurs de cette banque, devant servir pendant l'année courante, aura lieu dans le local de la banque, au coin des rues Carondelet et Union, lundi, 2 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

CHS. FAURIE, Jr Caissier.

16 déc—au 2 janv

Bureau de la Compagnie d'Assurance Equitable de la Vie en Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1870.

EN vertu d'une résolution des Directeurs de cette Compagnie, un versement de cinq piastres par action sera dû et devra être fait, aux bureaux de la Compagnie, No 20 de la rue Carondelet, le 15 janvier 1871.

W. P. HARPER Secrétaire.

15 déc—1m

Banque Nationale de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 10 décembre 1870.

L'ASSEMBLÉE annuelle des actionnaires de cette Banque, à l'effet d'élire des Directeurs pour l'année suivante, aura lieu au local de la Banque, MARDI, 10 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

A. LURIA, Caissier.

15 déc—au 10 janv.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1870.

UNE élection de douze Directeurs, pour l'année, aura lieu, conformément à l'Art. VIII de la Charte, aux Bureaux de l'Association, No 10 du Passage de la Bourse, le LUNDI, 26 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

G. LANAUX, Secrétaire.

6déc—au 26

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.

Nouvelle Orléans, Lac, 2 décembre 1870.

L'ÉLECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 2 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, aux Bureaux de la Compagnie, No 17 de la rue Baronne.

P. McBRIDE, Secrétaire.

2 déc—1m

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain.

Nouvelle Orléans, Lac, 2 décembre 1870.

L'ÉLECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 2 janvier 1871, de 10 heures du matin à midi et quart aux Bureaux de la Compagnie, No 17 de la rue Baronne.

P. McBRIDE, Secrétaire.

2 déc—1m

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans au No 159 de la rue de la Commune.

AVIS est donné qu'une élection aura lieu à ces bureaux le LUNDI, 2 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour élire des Directeurs de cette compagnie, pour l'année commençant le premier lundi de février prochain.

Wm S. BROWN, Trésorier.

2 déc—1 m

CHARTER OAK WOOD COMPANY, au No 60 de la Promenade Carondelet (Vieux Bassin), entre les rues Marais et Villeré Sucrerie, coin des rues Ursulines et Remparts.

Cette Compagnie a toujours le plus grand et le meilleur assortiment de bois de chêne, frêne, érable et pin, qu'elle livrera, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. Les familles, les boulangers, les brasseurs qui tiennent hôtels et pensions sont invités à s'adresser à elle avant de faire leurs achats. Le bois a une mesure est garantie. La Compagnie ayant de nouvelles machines a scier, perfectionnées se charge de scier et de livrer le bois à raison de 75 cents la corde. 2 nov—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1870.

UNE élection de douze Directeurs, pour l'année, aura lieu, aux Bureaux de la Compagnie, au coin des rues Canal et Camp, le LUNDI, 26 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

5déc—au 26

Association pour l'érection d'un monument au général Robert E. Lee.

LES personnes qui désireraient devenir membres d'une association, sous le titre ci-dessus, dans le but d'ériger un monument à la mémoire de feu le général ROBERT E. LEE, peuvent signer, ces articles d'association à notre bureau, No 18 rue Royale, au premier.

F. FUSELIER,
EDOUARD BARNETT,
M. T. DUCROS.

15 octb

Banque d'Epargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts.

51..........RUE DU CAMP..........51

JOS. S. COPER, Président,
W. VAN NORDEN, Vice Président
JOHN S. WALTON, Trésorier.

Directeurs:

W. H. THOMAS, DAVID WALLACE,
HENRY PEYCHAUD, Dr W. H. HOLCOMBE.

On paie six pour cent sur les sommes déposées. Coffres-fort à louer, et valeurs prises en garde. On se charge de collecter les intérêts sur valeurs et d'en faire les remises.

Les personnes qui habitent le pays trouveront dans cette Compagnie un dépôt sûr pour toutes les valeurs, papiers, etc.,—le tout à des conditions très modérées. 13 nov—1 a

Compagnie d'Assistance Mutuelle

— ET —

D'ASSURANCE des ANIMAUX VIVANTS DE LA NELLE-ORLÉANS,

Bureaux No. 87 de la rue de la Commune.

— Sur le plan de la corporation —

Assurance des CHEVAUX ET MULETS.

2000 têtes dans chaque classe.

Prix d'entrée, par tête..........		$5 00	
Versement en cas de mort:			
Première classe, valeur de.....	$200 00	25	
Deuxième do do do	150 00	20	
Troisième do do do	130 00	15	

Les pertes sont payées dans les dix jours qui suivent la mort, sur certificat du vétérinaire constatant que la mort a été naturelle ou accidentelle.

1ère classe, 15 cents par tête, non-vendue à l'époque de la mort.

2me classe, 10 cents par tête, non-vendue à l'époque de la mort.

3me classe, 5 cents par tête, non-vendue à l'époque de la mort.

Assurance des VACHES LAITIÈRES.

2000 têtes dans chaque classe.

Prix d'entrée, par tête..........		$1 00	
Versement en cas de mort:			
Première classe, valeur de.....	$150 00	15	
Deuxième do do do	100 00	10	
Troisième do do do	50 00	5	

Pertes payées dans les dix jours, comme ci-dessus: 1ère classe, 10 cents par tête, non-vendue à l'époque de la mort.

2me classe, 5 cents par tête, non-vendue à l'époque de la mort.

3me classe, 2 1/2 cents par tête, non-vendue à l'époque de la mort.

Directeurs:

W. J. JOHNSON, Président.
W. C. SHEPHARD, DR D. A. HOLLIDAY
H. T. HAYS, C. W. NEWTON.

Inspecteurs:

Dr H. A. WHITE, chirurgien-vétérinaire, rue Race,
J. DUCLOS, chirurgien-vétérinaire, 125 Remparts.
CHS. FRANTZ, chirurgien-vétérinaire, 102 Champs-Elysées.
WM. PHILLIPS, Union Stables, chirurgien vétérinaire, 172, Calliope.

FAIRBANKS & CO.,

FOURNISSENT les seuls leviers à coton (balances) sur lesquels on puisse compter. Avec ces leviers les poids indiqués par les marchands de la campagne s'accordent avec ceux indiqués par les peseurs de la ville, lesquels règlent leurs balances sur celles de Fairbanks, les dits leviers s'accordant eux-mêmes avec ceux de la Douane. L'attention des planteurs et des marchands de sucre et de coton est appelée sur ce fait. Les leviers dont il s'agit s'achètent à l'agence du Sud de Fairbanks.

W. B. BOWMAN, Agent, 53 rue du Camp.

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters, (ci-devant rue de la Vieille-Levée.)

W. J. J. ARMSTRONG.................. Directeur.

—Fabricant de—

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES à [illegible], moulins à scie, etc.

[illegible]

Crescent Exchange Coffee House.

PONS & KREUTZ,

PROPRIÉTAIRES,

197........RUE GRAVIER........197

ON y trouvera constamment des Vins, des Liqueurs et du Lager Beer de choix. Bon LUNCH, tous les jours, de 10 heures et demie à 1 heure. [illegible] 20 nov—1m

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,

[illegible] ST-LOUIS [illegible] 16 & 18

Médicaments.

Remèdes du Dr Richau

N'employez que ces remèdes et vous ferez une économie de temps et d'argent; vous conserverez la santé.

$1,000 de récompense à quiconque constatera un insuccès dans un cas quelconque.

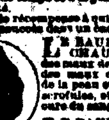

LE BAUME No 1 DU Dr. RICHAU guérit des ulcères, des maux de gorge et de bouche, des maux d'yeux, des maladies de la peau et du cuir chevelu, des scrofules, etc. Il chasse le mercure du sang, qu'il purifie.

LE BAUME No 2 DU Dr RICHAU guérit des affections mercurielles et des rhumatismes.

Prix de l'un ou de l'autre, $5 la bouteille ou deux bouteilles pour $9.

L'ANTIDOTE DU Dr. RICHAU guérit radicalement de toutes les affections des voies urinaires. Prix, $3 la bouteille.

L'ÉLIXIR D'AMOUR DU Dr. RICHAU guérit radicalement des faiblesses des nerfs et les faiblesses générales chez les jeunes personnes et chez les vieillards.

Prix de la bouteille, $5, ou deux bouteilles pour $9. Les remèdes sont expédiés aussitôt que le prix en est reçu. Il n'y a de véritables que ceux que contiennent des bouteilles sur lesquelles sont soufflés les mots "DR. RICHAU'S GOLDEN REMEDIES, D. B. RICHARDS, sole proprietor." S'adresser à D. B. RICHARDS, No. 228 Varick st. N. Y.

Agent à la Nlle-Orléans, JOHN FLEMING, Au coin des rues Magasins et Natchez.

23 juin—1 an 170

DIPLOME D'HONNEUR

décerné à la Grande Exposition d'Alsace, Allemagne, en 1869.

Médaille d'argent à la foire de la Louisiane—1870.

AMERICAN

AROMATIC BITTER

CORDIAL

—ET—

Amer Toni-Aromatique

PRÉPARÉ PAR

A. A. PEYCHAUD.

CES deux Amers, le premier à prendre par mélange avec quoi que ce soit que l'on aime, et le second tout préparé à prendre pur, lesquels également peuvent se prendre mélangés ensemble; avec les deux seulement l'on obtient sur le champ un amer plus ou moins amer, de manière à contenter tous les goûts. Ces dits amers, dont la suavité et l'arôme ne sauraient être surpassés, ont été reconnus par les premiers juges de ce genre de composé si nécessaire au maintien de la santé, comme les meilleurs de la Création; ils rétablissent les organes de la digestion indéfiniment, source malheureusement trop féconde en maladies qui rendent la vie intolérable, telles que Nervosité, Diarrhée, Fièvre, Débilité générale, etc., et dans toute fièvre quel conque dont la convalescence se prolonge à cause de faiblesse, il n'est rien au-dessus pour rappeler les forces et rétablir promptement le convalescent.

N. B. L'American Bitter peut se prendre pur si l'on veut; il n'est pas fort comme spiritueux, ce qui semble fort en le prenant provient de l'amertume et l'arôme plus prononcés mais en même temps infiniment agréables. Dans les principaux Hôtels, Clubs, Cafés, etc., ces dits Amers sont devenus un usage presque général.

A vendre par E. MONTREUIL, Droguiste, Coin Chartres et Bienville.

Et par les principaux droguistes et marchands de groceries. 27 mars—1an Dim Mer Vend

DENTISTES.

LE Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

1oct—1y PP

DR. GODFREY,

DENTISTE,

Au No 185 de la rue du Canal, au premier, et la troisième porte à l'ouest de Christ Church. La même entrée que la galerie d'Anderson. 1 déc—1m

DENTISTE — CONSULTATIONS.

J. S. KNAPP, chirurgien dentiste, au No 15 de la rue Baronne, près Canal, tout en se chargeant des opérations comme de coutume, consacrera une partie du SAMEDI aux CONSULTATIONS, l'examen des consultations par l'extraction des premières dents et le traitement des irrégularités et des difformités naturelles auxquelles on sujette la bouche des enfants.

Prix de la consultation............ $5.

15 nov—3m

$20 Seulement $20.

LE Dr. CHS. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à sa clientèle et au public que pendant que les personnes qui voudraient se faire participer tout le monde, pauvres et riches, au bienfait des dents artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc valcanisé pour $20.

Toutes les opérations chirurgicales et mécaniques seront faites avec le plus grand soin. On le trouvera tous les jours de 8 à 5 heures, au cabinet du Dr. L. Duperron, 86, rue Bienville, encoignure Royale.

Extraction des dents sans douleur. 19août—1an

Préservez vos dents.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN DENTISTE

139 ...... RUE DU CANAL 139

entre St-Charles et Carondelet, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaque en or, en argent, à des prix modérés.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

Extraction des dents sans souffrance par le chloroforme. [illegible]

Dr. C. BLANCKE,

416 & 418...Rue St-Charles...416 & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire.

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

La découverte la plus récente du siècle, GRAND SUCCÈS.

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur un nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et beaucoup plus légers que ceux en or; ils sont intolérables, telles que [illegible] les râteliers ne se noircissent pas, et sont au prix du caoutchouc. [illegible]

INSTITUTIONS.

Institution de Jeunes Demoiselles sous la direction de

Mme FORTIER,

Ancienne Institution DAQUIN.

202.......CHEMIN DU BAYOU.......202

Près Claiborne.

22 mai—1an

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LAVILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE MME DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

☞ Les classes seront reprises le 1er septembre. 25 août—6m

Université de l'Etat de la Louisiane,

(Autrefois Séminaire de l'Etat de la Louisiane,)

BATON ROUGE, LOUISIANE,

FONDÉE ET SOUTENUE PAR L'ETAT

Neuvième Session.

MAINTENANT en progrès, fermera le dernier mercredi de juin 1870. La prochaine session ouvrira le premier lundi de septembre et continuera pendant dix mois.

Le Bureau Académique

Se compose de professeurs de haut mérite dans toutes les branches de la Science et de la Littérature, tels qu'elles sont enseignées dans les principaux Collèges ou Universités.

Cours des Etudes.

Comprenant un département académique et préparatoire, y compris un cours de Littérature ou Scientifique au choix; d'une école spéciale de Génie et de Commerce.

Librairie, Appareils ou Cabinets.

Bien choisis et de valeur. Les Cabinets de Minéralogie et de Géologie, les plus grands et les plus complets du Sud, embrassent la célèbre collection de feu Col. Wailes, du Mississipi, et le Cabinet de Topographie, de Géologie et d'histoire Botanique de la Louisiane.

Admission

Est accordée aux Cadets n'ayant pas moins de quinze ans, et sachant l'Arithmétique, la Grammaire Anglaise et la Géographie.

Dépenses

Pour tout excepté le linge, pour dix mois, $350 payable d'avance, la balance le 1er février, ou par une traite à vue de 90 jours à 8 pour cent. Les payements pourront être faits par la Banque du Canal ou des Citoyens.

On reçoit les Cadets pendant la session, mais les dépenses ne sont comptées qu'à partir de la date de leur entrée.

Discipline.

Militaire avec exercice tous les jours. Une batterie de quatre canons leur permet d'apprendre plus facilement l'artillerie. Uniforme des Cadets: habillement gris, que l'on peut se procurer à l'institution moyennant $56 par habillement.

Pour plus d'information, s'adresser à D. F. BOYD, Surintendant, Baton Rouge, La.

1er mai 1870

Office de l'Université, à la Nouvelle-Orléans, chez Swarbrick & Co, 90 rue du Camp.

Jusqu'à l'entière reconstruction du Collège, dernièrement détruit par le feu, près d'Alexandrie, l'Institution est temporairement située à Baton Rouge, à l'Asile des Sourds et Muets. Les bâtiments sont vastes et spacieux pour une centaine d'élèves. Le nombre durant la dernière session était de 170. 17 mai—1an

L'HOTEL ST-CHARLES

Est maintenant ouvert,

Après avoir été complètement réparé.

R. E. RIVERS,
HENRY B. FOLEY.

20 nov—1m

Restaurant de Paris.

38..........Rue Bienville..........38

Entre les rues Chartres et Vieille-Levée, Dirigé par

B. PHILIBERT.

Chambres garnies, Pension à la semaine et au mois—salons particuliers.

27nov—1m Nouvelle-Orléans.

RESTAURANT COSMOPOLITE

RUE ROYALE, No. 11,

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire

On y trouvera tout ce que la saison donne de mieux et toute espèce de vins de choix.

Les Soupers, Dîners, Repas de Noces, etc, y sont fournis sans délai. — Il y a des salons particuliers au premier. Des chambres élégamment meublées s'y louent par semaine et par mois. Ce restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 14 mai—1an

TEINTURE A LA VAPEUR ET DÉGRAISSAGE.

E. EUG. GEORGEST,

Coin Remparts et St Philippe.

CETTE maison qui a eu à faire l'an dernier, par le nombre de ses prix, un chiffre considérable d'affaires, vient offrir au public une nouvelle diminution pour tout ce qui concerne la teinture et le nettoyage de vêtements.

Robe en cachemire pour noir [illegible] [illegible]

SUCRE ET MÉLASSE.

Willoz & Rostand,

Raffinerie Star de Sucre, [illegible] rue Fulton.

Sucre de la Louisiane—Golden Syrup. Mélasse raffinée—Mélasse de la Louisiane, reçus—Marques supérieures toujours en magasin. Nos. 24 et 26 de la rue Fulton—Nos. 23 et 25 de la rue Front. 8 déc—1an

VENTES JUDICIAIRES.

NICOLAS BURO vs. CHARLES BUSHING.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1,264—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-trois de janvier 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, de la Douane, Miro et Tonti, désigné par le numéro cinq, d'après un croquis annexé à un acte au rapport d'O. de Armas, notaire public en cette ville, en date du 19 d'avril 1850.

Le dit terrain mesure, mesure américaine, vingt-sept pieds un pouce de face à la rue Bienville, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Théodore Kaes, suivant acte au rapport du dit notaire de Armas, en date du 9 d'août 1869.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

21 déc—22,29—janv 5,12,14,22

STEPHEN HUMPHREYS vs. LA SOCIÉTÉ DITE "AFRICAN METHODIST EPISCOPAL ZION SOCIETY."

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 1,951—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-trois de janvier 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

DEUX certains terrains situés dans le Premier district de cette ville, désignés par les Nos QUATORZE & QUINZE, dans l'îlet No VINGT, borné par les rues Perdido, Gravier, Johnson et Prieur, suivant plan dressé par Louis Bringier, ci-devant arpenteur-général, le 30 d'avril 1839 et déposé en l'étude de David L. McCay, notaire public en cette ville.

Les dits terrains mesurent, mesure américaine, chacun vingt-sept pieds sept pouces et sept lignes de face à la rue Johnson sur une profondeur de cent cinquante et un pieds trois pouces entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant sans exception ni réserve.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de Carolina Williams, suivant acte au rapport de Wm J. Castell, notaire public en cette ville, en date du 28 septembre 1860.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

7 déc—21—[illegible]

LAPEYRE, DUFILHO & CO. vs. L'ÉGLISE Africaine Méthodiste Episcopalienne de la Nouvelle Orléans.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 24,690—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Thos. L. Maxwell, ci-devant shérif, et par celui-ci à moi transféré, je procéderai le SAMEDI, quatorze de janvier 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros Deux et Trois, dans l'îlet numéro Cinquante et un, borné par les rues Derbigny, de la Douane, Roman et Bienville, d'après un plan dressé par Joseph Pillé, et devant voyer, daté du 1er mai 1860 et déposé en l'étude de David L. McKay, alors notaire public en cette ville.

Les dits terrains mesurent, chacun, vingt-cinq pieds de face à la rue Derbigny, sur cent quarante-huit pieds six pouces, mesure américaine.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de H. Peilarté, suivant acte au rapport d'Abel Dreyfous, notaire public en cette ville, en date du 10 d'avril 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

14déc—19,22,29—janv 7,14

La Banque d'Epargnes de Jefferson vs. Edmond Burk, représentant ses enfants mineurs, Lovella et Edmund Burk.

QUATRIÈME Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 24,594.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Thos. L. Maxwell, ci-devant shérif et par celui-ci à moi transféré, je procéderai le VENDREDI six de janvier 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé à Est Bouligny, paroisse de Jefferson, en cet îlet, désigné par le numéro dix-sept de l'îlet numéro [illegible], borné par les rues Nayades, Apollo, Marengo et Milan [illegible] [illegible]

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant. Cette propriété appartient aux défendeurs, les mineurs, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite de Joseph M. Muir, suivant acte au rapport de T. J. Beck, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 4 juin 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

6déc—6,14,17,20—jan 6

La Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands vs Samuel Hill Williams.

CINQUIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 2,161—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, à Thos. L. Maxwell, ci-devant shérif, et par celui-ci à moi transféré, je procéderai le SAMEDI, quatorze de janvier 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine portion de terre sise dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nayades, Apollo, Erato et Thalie [illegible] [illegible]

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de J. S. Sefton, au rapport de Wm. Christy, notaire public en cette ville, en date du 31 mars 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

12 déc—13 22 29—7 14 janv

THÉOPHILE ROLLAIN vs JAMES CAMPBELL.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT—Pour la Paroisse d'Orléans, No 24,412—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-sept de décembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet, compris entre les rues de l'Hôpital, Tonti, des Ursulines et Rocheblave, désigné par le numéro quatre, d'après un plan dressé par C. A. de Armas, arpenteur, le 11 de juillet 1866, et annexé à un acte au rapport d'Eusèbe Bouny, notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure, mesure américaine, trente pieds de face à la rue de l'Hôpital, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de John Dietry, suivant acte au rapport de G. Dumet, notaire public en cette ville, en date du [illegible] novembre 1869.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

29 nov—4,13,27,27 déc

MYRTILE COURCELLE vs WILLIAM WHITFIELD, et Als.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,264—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, Dix de janvier 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au faubourg Ste-Marie, Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Joseph, Julia, des Magasins et Foucher—Le dit terrain mesure, plus ou moins, trente-et-un pieds sept pouces et dix lignes de face à la rue St-Joseph, sur soixante-trois pieds trois pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, conformément au plan dressé par H. Mosthausen, ci-devant arpenteur, daté du 9 de Novembre 1866, déposé pour rapport en l'étude de D. I. Ricardo, alors notaire public en cette ville:

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur Whitfield, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de H. W. Palfrey, suivant acte au rapport de D. I. Ricardo, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 12 mars 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

16déc—16,18,27—2, 10janv

BURNS M. WALKER vs LAVINIA WALKER (LAVINIA CRAIG épouse de ROBERT B. WALKER.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 24,410—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-quatre de décembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles (autrefois Nayades), Terpsichore, Prytanée et Euterpe, et mesurant, mesure américaine, cinquante-cinq pieds de face à la dite rue St Charles (autrefois Nayades), sur une profondeur de cent cinq pieds de face à la rue Terpsichore, desquelles deux rues il forme l'angle.

Ensemble, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages, y attachés et y appartenant. Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de Charl Augl, par acte au rapport de P. C. Cuvelier, notaire public en cette ville, en date du 23 septembre 1860.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

22 nov—22,29—1,16,24 déc

B. & A. SOULIÉ vs MICHAEL GERNON.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 1,624—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-trois de janvier 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Canal, de la Commune, Baronne et Dryades (autrefois Philippa), suivant plan annexé à un acte au rapport de C. A. Tallarie, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 25 mai 1860, [illegible] à H. A. Porter.

Le dit terrain mesure vingt-cinq pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue Baronne, cent soixante-et-un pieds onze pouces et cinq lignes trois-quarts de profondeur sur la ligne limitrophe du numéro vingt-deux, cent soixante-huit pieds trois pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne limitrophe de la propriété de l'Université de la Louisiane, et [illegible] de la ligne limitrophe de la propriété de la Société des Artisans (Mechanic's Society).

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Samuel Barrett, suivant acte au rapport de Michael Hahn, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 28 mai 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

21 déc—22,29—janv 7,14,22

WILLIAM RAINEY vs CHARLES H. CHASE.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 1,60[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-trois de janvier 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux certaines portions de terre situées dans le Douzième District d'Assessement et Quatrième District de cette ville, dans l'îlet numéro Cent-soixante quinze, borné par les rues Chestnut, du Colisée, Félicité et Ste Marie, mesurant, savoir: Le No 174, soixante-trois pieds, et le No Deux, soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Félicité, sur une profondeur de cent-vingt-neuf pieds un pouce et six lignes sur la ligne du côté de la rue Chestnut et de cent-vingt-six pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne du côté de la rue du Colisée.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Le tout suivant arpentage et plan fait par C. A. de Armas, déposé au Bureau du Shérif, pour consulter.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

23 déc—22,29—janv 5,16,23

FRANÇOIS P. DUCONGÉ vs ANDRÉ GRIESBAUM.

QUATRIÈME Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 24,665.—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Thos. L. Maxwell, ci-devant shérif et par celui-ci à moi transféré, je procéderai le VENDREDI, six de janvier 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés dans le Deuxième District de cette ville et désignés par les numéros quatorze et quinze de l'îlet numéro quatre-vingt-deux, lequel est compris entre les rues Conti, Bienville, St Louis et la Promenade Carondelet, conformément au plan dressé par F. N. Tourné arpenteur, daté du 13 mars 1861 et déposé en l'étude de Seghers Magner, notaire public en cette ville, sous le No 79.

Les dits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir: le numéro quatorze, trente-six pieds dix pouces et une ligne de face à la Promenade Carondelet, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur; Et le numéro quinze, trente-six pieds dix pouces et une ligne de face à la dite Promenade Carondelet, trente-sept pieds deux pouces et trois lignes de largeur derrière et quatre-vingt-dix-neuf pieds de profondeur et face à la rue Bienville, dont il forme l'angle.

Ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Jean Bazas, suivant acte au rapport d'Amédée Ducatel, notaire public en cette ville, en date du 24 septembre 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: 1o, la somme de sept cent cinquante piastres ($750 00), montant de la réclamation du demandeur, avec intérêt sur la dite somme, au taux de huit pour cent l'an à compter du 4 septembre 1866, jusqu'au jour de la vente, cinq pour cent, sur le montant de la [illegible] [illegible]; le paiement d'un billet [illegible] [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

8 déc—6, 15, 22, 29 & janv.

EMANUEL BLESSEY vs KEARNY & BERNOS.

HUITIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 162—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Huitième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt six de décembre 1870, à 10 heures A. M., à mon bureau au [illegible] Sainte-Anne, entre celles Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété suivante:

Un lot de vitres, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

16déc— 14,17,20,23,25

La Dame JEANNETTE CHAUX vs S. SCHWARTZ et son épouse.

SEPTIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No. [illegible]—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI vingt-huit de décembre 1870, à 11 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de la propriété suivante:

Le fonds d'un Magasin d'Habillements et de marchandises sèches, situé No 201, rue Royale, au coin de la rue St-Pierre, dans le Deuxième District de cette ville, ainsi que les meubles et effets qui s'y trouvent.

Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire et dessus.

☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

16 déc—18,20,22,25,28

S. H. DAVIS Jr. vs. F. N. FORTIER.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,591—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-quatre de décembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Constance, Chippewa, Johnson et La Harpe [illegible] [illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ni réserve.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Louis Giroux, suivant acte au rapport d'Amédée Ducatel, notaire public en cette ville, en date du 26 d'avril 1860.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

22nov—22,29,9,16,24 déc

JOSEPH HOY, vs CHAS. H. CHASE.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 2,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Thos. L. Maxwell, ci-devant shérif et par celui-ci à moi transféré, je procéderai le MARDI, dix de janvier 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

[illegible]

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de [illegible], suivant acte au rapport de Wm. Christy, notaire public en cette ville, en date du [illegible] 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

12 déc—13 22 29—7 10 janv

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

16déc—9,17,23,1,10janv

SUCRES-MÉLASSES.

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupé, Sucre en morceaux et Sucre en poudre.

A. THOMSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marques Orléans, Louisiana et Charlotte.

A. THOMSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de différentes qualités.

A. THOMSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres d'habitations.

A. THOMSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts.

A. THOMSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas.

8oct—1an

MÉDAILLE D'OR 1868.

REVOL, Armurier,

210.........Rue de Chartres.........210

entre Madison et Dumaine.

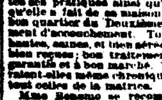

Informe les Chasseurs et amateurs en général qu'il vient de recevoir des fusils anglais et français, du calibre de 4 à 16, de 40 à 46 pouces de longueur, très propices pour chasseurs de profession, surtout pour chasseurs de poules d'eau. Il a aussi le plus bel assortiment de fusils Lefaucheux qu'il y ait en cette ville. Aussi, diverses pièces de fusil et de pistolet, pour armuriers de la campagne. Il invite les acheteurs à visiter son magasin avant d'aller ailleurs.

1er oct—3m v et c

MAISON D'ACCOUCHEMENT.

No 318 Rue Bourbon.

MME DE BONOMO, sage femme et qui guérit les maladies de femmes, fait connaître à toutes ses pratiques ainsi qu'au public en général qu'elle a fait de sa maison, qui est située dans un bon quartier du Deuxième District, un établissement d'accouchement. Toutes les chambres sont hautes, saines, et bien aérées. Les patientes seront bien soignées; bon traitement et bonne nourriture garantis et à bon marché. Toutes les maladies, sont-elles même chroniques, seront guéries, surtout celles de la matrice.

Mme Bonomo se recommande aussi pour les plaies aux pieds et les brûlures à l'huile de charbon. 1er déc—1m

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

16........RUE ROYALE........16

A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs français, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos.

Prix très réduits. 12 mai—1an

COAL. CHARBONS PITTSBURGH, ANTHRACITE et Cannel Anglais, triés expressément pour l'usage des familles et livrés, dans tous les quartiers de la ville, aux plus bas prix du marché, par W. G. COYLE & Co.,

Bureau, 152 Gravier. Dépôt, coin Magasin et [illegible] 21 déc

P. & R. DE VERGES,

COAL MARCHANDS DE

Charbon,

ANTHRACITE, CANNEL, PITTSBURG.

Nos. 170 Rue Gravier et 20 Rue Dauphine

Fournissent aux familles, aux planteurs, aux bateaux et aux presses à coton du charbon au plus bas prix. 31 juillet—4 m

EDWARD BEALS JR. ALPHONSE LAINE.

BEALS & LAINE,

Marchands de Charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.

COAL. Ils approvisionnent les steamers, les presses à coton, les autres presses, les fonderies et les familles. Dépôts—sur la Levée, au ferry du 3me District et au coin des rues Louisa et Levée. Bureau, No 29 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans, Lne.

☞ Les ordres sont reçus soit au bureau, soit aux dépôts. Bnov—1an

SPENCER FIELD, JR. WALTER O. BELL.

Field & Bell,

Marchands en gros et en détail, de

CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE et CANNEL ANGLAIS

COAL. Bois de Frêne, Chêne et Pin. Ils approvisionnent, promptement et aux plus bas prix du marché, les steamers, les bateaux à vapeur, les presses à coton, les fonderies et les familles. Bureau principal, au No. 147 de la rue du Camp, coin Girod. Succursale, No. 261 de la rue des Magasins, près Poeyfarré. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Vente, sans réserve,

Pour clore consignations.

400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

100 malles Bottes et Congress autres.

PAR E. ROGER & CO. — E. SAMORY, Encanteur.—Il sera vendu, SAMEDI, 24 décembre, 1870, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 46 et 52, rue de la Vieille-Levée—

400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants.

—Aussi—

100 malles bottes et congress conseil.

Conditions, à la vente. 23déc

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Habillements d'hiver, Chapeaux, Casquettes et Articles de toilette.

PAR GABRIEL LEAUMONT, Encanteur—Salle d'encan, 60 rue de Chartres—VENDREDI, 23 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

400 lots habillements d'hiver fins.

— Aussi —

75 caisses chapeaux et casquettes pour hommes et enfants.

— Aussi —

Un grand assortiment d'articles de toilette pour hommes.

Conditions—comptant. 22déc

PAR LOUIS STERN & BROS.

800 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

PAR LOUIS STERN & BROS. M. Stern, encanteur—VENDREDI, 23 décembre, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres, il sera vendu—

800 caisses bottes, souliers et brodequins.

Assortiment de chaussures d'hommes, de jeunes garçons, de dames, de demoiselles et d'enfants. Ces articles conviennent au commerce de la ville et à celui de la campagne.

Conditions à la vente 23 déc

PAR D. E. MORPHY.

Vente (continuée) de quincaillerie.

PAR D. E. MORPHY — A. E. Morphy, encanteur. Il sera vendu, SAMEDI 24 décembre 1870, à 11 heures du matin, au magasin No 47, rue des Magasins—

Un assortiment général de quincaillerie, coutellerie, rasoirs, etc., pour clore des factures.

Conditions Comptant. 23 déc

PAR R. J. MONTGOMERY.

Grande Vente Attrayante

PAR CATALOGUE,

De Statues, Vases et Statuettes en marbre d'Italie; Pendules françaises en bronze et pendules pour ornement; Articles en Plaqué anglais; une grande collection d'Objets de Fantaisie et d'Ornements de cheminées. C'est la plus belle collection d'objets d'art qui ait jamais été importée et offerte dans cette ville par M. Pandolfini.

PAR R. M. & B. J. MONTGOMERY, encanteurs.—Il sera vendu, VENDREDI, 23 décembre, et les jours suivants, à sept heures, au No. 6 de la rue Carondelet, entre les rues Commune et Canal—

La superbe collection qui se compose en partie de statuettes, Vénus dans la conque, la Madone, les Trois Grâces de Canova, les trois danseuses de Canova, l'Esclave Grecque, &c. Pendules en bronze de allant 21 jours. Statuettes en bronze de nouveaux genres; Vases en marbre de différentes grandeurs, richement ciselés en bas relief, convenant comme ornements de vestibules, salons, bibliothèques, etc.; porte-cartes, boîtes à ouvrage; une belle collection d'articles en plaqué anglais—service, huiliers, porte à glace, beurriers, couvertures de plats; un bel assortiment de couteaux en tables.

AVIS.—Le public pourra venir examiner la collection JEUDI, 22 du courant, à l'endroit indiqué plus haut.

Les dames et les messieurs sont invités à venir voir les objets d'art—les plus beaux qui aient jamais été importés d'Europe. 20 déc

GRANDE VENTE

— DE —

Diamants, Montres, Bijoux, Pistolets, Meubles, &c.—Forfaits à l'Association de Prêts et de Gages.

PAR R. M. & B. J. MONTGOMERY, encanteurs.—Il sera vendu JEUDI, 22 décembre, à 11 heures, et les jours suivants, les gages forfaits à l'Association de prêts et gages, au No 61 de la rue Carondelet, coin des rues Perdido et St Charles—

Les gages comprennent: diamants, montres et chaînes, bijoux, pistolets, meubles, etc., pianos et autres instruments dont l'énumération serait trop longue.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 15 déc

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR R. J. MONTGOMERY.—R. M. Montgomery, encanteur.—Il sera vendu SAMEDI, 24 décembre, à 10 heures, à leur salle d'encan, au No 67 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

— TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer; bureaux, armoires, lavabos, chaises, canapés en noyer, sofas, chaises à bascule, tables de centre à dessus de marbre, tables à rallonge; gravures, tableaux, pendules, batteries de cuisine, etc.—Le contenu de plusieurs maisons bien garnies.

— Egalement —

Une grande facture de lits cottage, chaises à siège en bois et rotin. [illegible]

PAR S. GUINAULT.

Succession de feue Vve Bertrand Dubos.

Vente pour effectuer un partage.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 24 décembre 1870, il sera vendu, à midi, à la Bourse St. Charles, rue St. Charles,—

Un lot de terre formant l'encoignure des rues des Français et Moralès, ayant environ 34 pieds de face à la rue Moralès, sur environ 94 pieds de profondeur et face à la rue des Français. Ensemble une construction en bois, de grande et dépendances, composée d'une grocerie, de deux chambres, cuisine, appentis, écurie, etc.; six chambres en cuisine dans la maison, établi cuisine, écuries, latrines, puits, etc., le tout bien entretenu.

Conditions—Comptant.

Acte de vente par devant F. Bouny, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats-Unis et les taxes de 1870, payables en 1871. 22déc

Meubles.

Vente pour changement d'affaires.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—MERCREDI, 28 décembre 1870, il sera vendu, à 10 heures du matin, au No [illegible], rue Bienville, entre les rues Treme et Marais, No [illegible]—

Tout le contenu du susdit magasin consistant en un assortiment complet de meubles, tels que: divans, fauteuils, armoires, lits, bureaux, lavabos, toilettes, tables à rallonge, glaces, chaises, sofas, berceuses, tables de nuit, etc.

Conditions—Comptant 18 déc

Vente à l'encan de l'Etablissement de M. J. Barré.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—LUNDI, 26 décembre 1870, il sera vendu, à midi, à la Bourse St. Charles,—

L'établissement de sucrerie de M. J. Barré, situé sur le levé vis-à-vis No 294, entre les rues Dumaine et St Philippe

Le fonds de commerce, comprenant: marchandises de chaussures, bottes, ustensiles, etc., etc., ainsi que tout le matériel [illegible]

Aussi.—Un lot d'outils neufs ainsi qu'un lot à l'usage de l'établissement; un régulateur français.

Conditions—comptant.

Les personnes désirant traiter à l'amiable pour l'établissement ci-dessus peuvent s'adresser sur les lieux. 16 déc

Galerie Rembrandt et impériale De Souby,

165..........RUE DU CANAL..........165

(Près Dauphine.)

PHOTOGRAPHIES, AMBROTYPES ET PORTRAITS SUR PORCELAINE

De 1ère classe—

Exécutés avec goût et promptitude.

☞ On apporte le plus grand soin à reproduire les vieux portraits. 16 déc—1m

Raffinerie de sucre—A Long Island, New-York.

LES SOUSSIGNÉS ont en magasin et reçoivent, en ce moment, un grand assortiment, complet, de sirops de la Raffinerie Long-Island qu'ils offrent au commerce, à meilleur marché qu'on ne pourrait l'avoir ici par commande.

Ces sirops sont favorablement connus. Il sera fait, comme par le passé, de grandes concessions aux acheteurs en gros.

Ils appellent l'attention du commerce sur leurs sirops, qu'ils savent être de qualité supérieure, et à des prix auxquels les autres raffineries ne sauraient vendre.

BAYLY & POND, Seuls agents.

2nov—1m

TRANSFERT DE MAGASIN.

SAM'L BARNES,

Marchand de pommes de terre, oignons et fruits,

A transféré son magasin aux Nos 41 rue Front et 42 rue Fulton,

Entre les rues Peydras et Gravier. Les ordres y sont promptement remplis. 1erdéc—1m

J. CAZAUX, Bordeaux. E. VERGNOLE, Nouvelle-Orléans.

CAZAUX & VERGNOLE,

72........VIEILLE-LEVÉE........72

MAISON FONDÉE EN 1841.

IMPORTATION DIRECTE.

VINS rouges et blancs, Absinthe, Kirsch, Vermouth, Cordiaux et Liqueurs, Marasquino, Curaçao, Anisette, Chartreuse, Raspail, Crème à la vanille, Crème de Moka, Fruits à l'eau-de-vie. Prix modérés et qualité supérieure.

Changement de domicile.

LE public est informé que j'ai transporté au No 207 de la rue du Canal mon magasin et ma fabrique de chaussures, ci-devant No 205, même rue.

Mon nouvel établissement étant beaucoup plus vaste que l'ancien, je puis employer un nombre d'ouvriers suffisant pour être en mesure d'exécuter, avec rapidité, et à l'entière satisfaction de mes clients, toutes commandes de Bottes, Chaussures, Bottines-Guêtres pour dames.

Je puis défier toute concurrence.

J. C. NORWOOD,

Fabricant et marchand de Bottes et Chaussures, Précédemment rue du Canal, No 207.

27 nov—1m

PACKWOOD & BROTHER

Anciens magasins Nos 95 & 97 de la rue du Camp.

Marchands de Groceries

EN GROS ET EN DÉTAIL

—ET—

IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS ET ALES.

Ont constamment les meilleurs articles français, allemands, anglais et américains pour les familles.

Ils livrent les marchandises sans frais de charrois, dans toutes les parties de la ville.

—ET—

remplissent avec soin les ordres de la campagne.

4 déc—1m

J. J. ALBERT,

30....Rue de Chartres....30

Encoignure Douane,

A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX,

de tout genre:

Feutre, Laine, Paille, Casquette, &c., &c. Convenable pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne. [illegible]

MILLER & DIELMANN,

CONFISEURS EN GROS.

Fabricants de Candy à la vapeur et de sirops de toutes sortes.

Importateurs d'ornements français, d'essences, de fruits, de pièces d'artifice, etc.

Seuls agents des célèbres

VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE

Nos 30 & 32 Nlle-Levée.

Bnov—1 an Allée de Natchez

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

200 lots Lingerie,

200 lots "Notions" et Articles de fantaisie,

300 lots Jouets, Poupées, etc.

—A Midi—

1000 douzaines Coutellerie—à 60 jours de crédit.

PAR HOFFMAN, MARKS & Co. ALEX LEVY, encanteur. Bureau, No 8, rue de Chartres—VENDREDI, 23 décembre, à 10 heures du matin, il sera vendu—

200 lots Lingerie, telle que: Chemises blanches et chemises en couleur, chemises de dessus et chemises de peau, caleçons, camisoles, gants, mouchoirs, serviettes, cols, etc.

300 lots "notions" et articles de fantaisie — sacs, porte-monnaie, bourses, boîtes de fantaisie, &c.

300 lots jouets, poupées de cire, &c. &c.

—A Midi—

1000 douzaines Coutellerie qui vient d'être reçue directement de la fabrique, et sera vendue à 60 jours de crédit.

Conditions à la vente. 21 déc—

PAR G. DE FERIET

Cadeaux de Jours de Fête!

Cadeaux de Jours de Fête!

—GRANDE VENTE, SANS LIMITE—

A l'enchère publique, d'une grande facture de Bijoux, Epinglettes et Boucles d'Oreilles en diamant (à un et plusieurs diamants), belles Montres en or pour dames et pour messieurs, Bracelets, Chaînes, Châtelaines, Boutons de chemises, Articles en plaqué, etc., etc.

PAR G. DE FERIET, encanteur. Bureaux et salle d'encan, No 50 de la rue Royale—VENDREDI, 23 décembre, SAMEDI, 24 décembre et LUNDI, 26 décembre 1870, et les jours suivants, à 11 heures du matin, il sera vendu, au No 50 de la rue Royale—

Une grande consignation de bijouterie française, importée, de prix, comprenant, plus de:

300 paires boucles d'oreilles en or,

100 parures de dames, de femmes, et d'enfants,

100 montres en or et en argent,

Bagues, boucles d'oreilles, broches, croix et épingles d'écharpe, en diamants,

Epinglettes, bracelets, chaînes, boutons de chemises, chaînes de cou, bagues, croix, articles en jais et en corail,

Plumes en or avec porte-plumes, pour dames et pour messieurs,

Articles en plaqué, etc., etc., etc.

qui seront vendus en lots au gré des acheteurs en gros et en détail.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 21 déc

Vente péremptoire, à l'encan,

POUR CLORE UNE SOCIÉTÉ.

Habitation Sucrière de choix, dans la paroisse St Jean-Baptiste (Lne.),

L'HABITATION ESPÉRANCE,

Ancienne habitation Dannoy, faisant face au fleuve Mississipi,

A environ 35 milles de la Nlle-Orléans,

—AVEC—

Sucrerie en briques, machines, instruments aratoires, etc.

PAR G. DE FERIET, encanteur, le 11 janvier 1871, à midi, à la Bourse St-Louis, au [illegible] de la rue Royale, ancienne Banque de la Louisiane—aux coin des rues Conti et Royale, il sera vendu, à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, pour clore une société, l'habitation sucrière décrite ci-après, savoir:

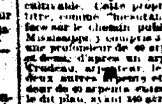

L'HABITATION SUCRIÈRE DE CHOIX, connue sous le nom d'HABITATION DANNOY, et connue aujourd'hui sous le nom d'HABITATION ESPÉRANCE, située dans la paroisse St Jean Baptiste, sur la rive gauche du fleuve Mississipi, à environ 35 milles au-dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornée sur la ligne supérieure par la propriété de Bienvenu, à la Blanche et au-dessous, par celle de Feret, contenant environ 700 arpents de superficie, plus ou moins, une grande batture sur la façade, laquelle a environ 100 arpents de terre haute, qui sont à peu près défrichés. Cette propriété est divisée dans le titre, comme "Successeur", 12 arpents et demi de face sur le chemin public, ainsi face au fleuve Mississipi, sur une profondeur de 40 arpents, s'ouvrant à droite et dans le sens et par le titre, ainsi que celle de Feret, Beaulieu, bornée au 17 septembre 1787. Les deux autres arpents et 12 lignes ont une profondeur [illegible] [illegible] face en double concession de la tract.

Il y a environ 35 arpents qui sont prêts pour la charrue. La propriété est protégée des eaux par les levées d'un côté de la ville, plus l'en bien arrosé. Il y a un excellent chemin de fer qui aboutit au canal pour la canne et les bois de la propriété et le rigole du côté, ainsi que la [illegible] de la canne et du coton. Il y a environ 5 arpents de souches et un arpent de plant de cannes.

Les améliorations se composent d'une grande maison à étage, de 50 pieds de long, en briques et en bois, élevée sur une terrasse de 5 pieds. Elle contient 12 grandes chambres; cuisine, ayant 2 chambres, maison d'économe, ayant 3 chambres, cheminée et une maison de cuisine [illegible]; un pigeonnier; une sucrerie en briques de 90 pieds de long, en parfaite bonne condition; les murs et les cheminées sont debout. Toutes les propriétés appartenant à la sucrerie doivent être remplies, ainsi que les bâtiments [illegible] [illegible] [illegible] moulins à mais, grange à foin, forge et outils de forgeron; moulin à mais, écurie et une grande cour, jolie pépinière; poulailler, un appareil d'ourages et quatre grands enclos pour charpentiers, chapelle et cinq [illegible] paires de hangars [illegible] [illegible]

Termes et Conditions—Moitié comptant, la balance à un crédit d'un et deux ans avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété avec clause de voie parée. Payable au bout des échéances, acte de vente payable en 1871 par l'acquéreur.

Acte de vente ensemble avec les timbres de gouvernement, par devant Jules Fahey, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

21 déc—24,31,jan 7 jusqu'à la vente

PAR O. VALETON.

200 barriques Vin Rouge!!

40 Quarts SHERRY!

En débarquement du navire JOSIE, de cette

PAR O. VALETON, Encanteur. SAMEDI, 24 décembre, à Midi, et devant le dépôt de la rue du Bayou, il sera vendu, sur la Levée, en face de la rue Hopital—

200 barriques Vin rouge Nollet & Estève, 40 quarts Sherry

21 déc

O. VALETON,

ENCANTEUR,

No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises telles que: jambons, épaules, beurre, lard, graisses, fromage, huile, morue, vins de toutes qualités, fromage, amidon, cloue, riz, etc. 4 sept—1an

PAR J. DEJAN Jr.

Meubles, Pianos et Meubles de Bureaux—Tonneau.

Ventes régulières: Lundi, Mercredi, Vendredi.

PAR J. DEJAN, Jr., Encanteur. Bureau et trappe, No 90 de la rue Gravier.—Il sera vendu VENDREDI, 23 décembre, à 11 heures du matin, dans sa nouvelle salle d'encan, au No 92 de la rue Gravier, coin Carondelet. Toute espèce de meubles, pianos, meubles de bureaux, etc. Egalement, pianos, meubles de toutes espèces, à l'arrivée des steamers—Conditions comptant, et billets du Trésor des Etats Unis. 1er aout

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Succession de Marie Angèle Duplessis. No. 34,287.

Seconde Cour de District de la Paroisse d'Orléans.

Propriété de valeur, améliorée, située sur la rue d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureau No 44 du Passage de la Bourse.—JEUDI, 26 janvier 1871, il sera vendu, à midi, à l'encan public, à la Bourse de la Banque de la Louisiane, au coin des rues Royale et Conti, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Louis Duvigneaud, juge de la seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 16 décembre 1870, pour le compte de la susdite succession—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations ainsi que les dépendances qui s'y trouvent, situé dans le second District de cette ville, rue d'Orléans entre Bourbon, Dauphine, dans l'îlet compris entre les rues Bourbon, Dauphine, Ste Anne et Orléans, mesurant au pied de face à la rue d'Orléans sur 75 pieds de profondeur.

Termes et Conditions—Moitié comptant, la balance à un crédit d'un an avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété avec clause de voie parée et le [illegible] [illegible] en cas de non paiement.

Acte de vente ensemble avec les timbres du gouvernement, par devant James Fahey, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

22 déc—29, jan 5,12,19,26

J. BONTEMPS,

TEINTURIER ET DÉGRAISSEUR,

180.........RUE POYDRAS.........180

— Entre les rues —

Carondelet et Baronne.

(Établi autrefois rue Bourbon.)

2nov—1m

CHANGEMENT DE LOCAL.

Pension Française.

MME DENISE a transféré sa PENSION, du No [illegible] rue Bourbon, au No 167 rue Douane.

Prix, par jour (y compris vin et chambre)....$2.

Par semaine (pension régulière).....$8.

oct—3m—M J S

G. W. DUNBAR & SON,

10, 12 et 14...RUE ST-LOUIS...10, 12 et 14

NOUVELLE-ORLÉANS,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de

LIQUEURS FRANÇAISES,

ABSINTHE, CURAÇAO, MARASCHINO,

FIGUES DE LA LOUISIANE.

FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS,

Qui ont remporté les prix.

$3000 de Récompense.

LA susdite récompense sera payée pour l'arrestation et l'emprisonnement, à la Nouvelle-Orléans, de Clayton de Williams, qui se sont dernièrement rendus coupables de faux au préjudice des banques de cette ville.

BANQUE DES CITOYENS,
BANQUE DU CANAL,
BANQUE D'AMÉRIQUE.

Nlle-Orléans, 14 décembre 1870. 15 déc—1m

P. DEJAN,

MARCHAND DE MEUBLES,

Neufs et d'occasion.

ENCOIGNURE DAUPHINE ET QUARTIER.

Achat, Vente et Réparation de Meubles.

☞ On se charge des Déménagements.

M. Dejan, qui revient d'Europe, et qui a visité les fabriques de New York, Boston et autres, a acquis le meilleur [illegible] [illegible] qui sont vendus à [illegible] [illegible] au coin des rues Dauphine et Quartier. [illegible]

GUANO PELICAN.

LA COMPAGNIE D'ENGRAIS, (The New Orléans Sanitary and Fertilizing Company) manufacture en ce moment un engrais très supérieur sous le nom susdit. Les ingrédients employés sont tels que les propriétés de cet engrais ne sauraient être surpassées par aucun autre offert sur cette place, et qu'ils doivent les meilleurs certificats des sucriers des habitants. Prix par tonneau de deux mille livres, [illegible]

BIZER & OWEN, Agents Généraux pour la vente, New Orléans Sanitary & Fertilizing Co [illegible] Carondelet.